



**LA SOUTERRAINE**  
ENGAGÉE PAR NATURE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 29 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt neuf avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal de LA SOUTERRAINE s'est réuni en la salle ordinaire des séances, sur la convocation en date du seize avril deux mille vingt six, sous la présidence de Monsieur Etienne LEJEUNE, Maire.

**Présents** : MM LEJEUNE, FILLOUX, LUGUET, DELANNE, NADAUD-MONTAGNAC, VITTE, MOUTAUD, DUMIGNARD, HIVERT, VIARD, CHERVY CHAIGNEAU, DONY, LAGUIDE, MICHAUD, MATHIEU, LAHIANI, LEPINE, VERGNAUD, HENRIOT, LEROY A., LEROY I., CHATEAU, DEFLANDRE

formant la majorité des membres en exercice.

### Procurations :

Monsieur Jean-Noël PINAUD a donné pouvoir à Madame Patricia MOUTAUD  
Monsieur David MADELENAT a donné pouvoir à Monsieur Etienne LEJEUNE  
Madame Sophie GUERET a donné pouvoir à Madame Mélissa DUMIGNARD  
Monsieur Pascal GOULOUZELLE a donné pouvoir à Monsieur André LEROY

Madame Fabienne LUGUET est désignée secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice	: 27	Votes pour	: 27
Nombre de membres présents et représentés	: 23 + 4	Votes contre	: 0
Nombre de suffrages exprimés	: 27	Abstention	: 0

### Objet : Désignation des délégués au Syndicat AEP Gartempe Sédelle

Par délibération en date du 31 mars dernier, le conseil municipal a procédé à l'élection de ses représentants au sein du Syndicat AEP Gartempe Sédelle.

Monsieur Jean-François LAGUIDE a donc été désigné délégué titulaire et Monsieur Philippe VIARD, délégué suppléant.

Or, selon les statuts du syndicat (article IV), deux titulaires doivent être désignés.

Il est donc proposé au conseil municipal de désigner Messieurs LAGUIDE et VIARD, délégués titulaires.

**Sens du vote** :

Adoption

Rejet

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212317606-20260429-2026-98-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet :  
Publication : 06/05/2026

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Et les membres présents ont signé.

Pour copie conforme.

Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, le 4 mai deux mille vingt six.



Le Maire,

Etienne LEJEUNE



Le secrétaire de séance,

Julien DELANNE